

A propos du SNGM (Syndicat National des Guides de Montagnes)

Dès l'origine, les Guides de Haute Montagne se sont regroupés au sein de Compagnies et de Bureaux qui se sont implantés dans les principales vallées des Alpes et des Pyrénées. C'est en 1946 que le Syndicat National des Guides de Montagne (SNGM) a été créé et depuis, grâce à un diplôme d'état unique mis en place par le ministère des sports, près de 3000 guides ont été formés à l' [ENSA](#) (Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme) à Chamonix.

La fonction principale du SNGM est de faciliter l'exercice professionnel en mutualisant les services indispensables aux Guides comme l'assurance responsabilité civile, l'assistance juridique, psychologique et matérielle.

Le SNGM est l'interlocuteur principal du [Ministère de la Santé et des Sports](#) , de l' [Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme](#) pour toutes les questions relatives au pilotage de la formation des Guides. Le SNGM entretient des relations étroites avec les fédérations et les services des secours pour ce qui concerne la gestion et l'évolution de l'activité de loisir et de tourisme en haute montagne.

En 1992 le SNGM a créé l' [APRIAM](#) (Association Pour la Recherche et l'Innovation en Montagne) qui gère notamment, par convention avec l'ENSA, la formation continue obligatoire des Guides.

Avec l' [Association Suisse des Guides Montagne](#) , la [Fédération Autrichienne des Guides de Montagne et des Moniteurs d'Alpinisme](#)

(VÖBS) et l'

[Union Valdotaine des Guides de Haute Montagne](#)

, le Syndicat National des Guides de Montagne est aussi à l'initiative en 1965, de la création de l'

[UIAGM](#)

(Union Internationale des Associations de Guides de Montagne).

Plus de 1600 Guides sont adhérents actifs en France et une très large majorité exerce en tant que travailleur indépendant. Ils organisent leur activité soit à partir d'une structure collective auto gérée comme les Bureaux de Guides ou divers groupements, soit comme prestataires de services auprès d'agences, soit encore de façon individuelle. Vous pouvez prendre directement contact avec eux en accédant à l' [Annuaire](#) à votre disposition sur ce site. Chaque Guide adhère au code éthique de la profession dont la portée est désormais internationale.

A travers ce site, nous espérons vous faire mieux connaître ce métier emblématique qui depuis presque deux siècles se met au service de ceux dont le rêve est de parcourir les montagnes.

Le président

Denis Crabières